



Etaient absents : Laurent BESCOND (procuration), François WATIER (procuration), Véronique WINDSTEIN (procuration), Bernard KLEIN et Eric WEIBEL

Le compte-rendu de la séance du 20 juillet 2018 a été approuvé à l'unanimité.

I - Bilan des travaux de réaménagement de la rue de la Chapelle

Les travaux ont été réceptionnés le 23 août 2018. Le bilan financier a été présenté aux conseillers. Dès que toutes les factures liées à ces travaux seront réglées et certifiées payées par le Trésorier, la demande de versement de la subvention sera adressée au Conseil Départemental du Bas-Rhin.

II - Travaux de réfection intérieure de l'Eglise Saint Laurent

Les travaux de plâtrerie ont débuté mardi 4 septembre et devraient se terminer, sauf imprévu, mi-octobre. Ensuite suivront les travaux de peinture ...

III - Chauffage salle des fêtes / école

La consommation de fuel de ce complexe augmente graduellement et ce malgré une baisse des locations de la salle des fêtes. Monsieur Dominique MEYER a demandé à la société Zimmermann de Duntzenheim de faire un état des lieux de ce système de chauffage, et des différents dysfonctionnements.

La société Zimmermann établira un devis pour la remise en état de cette installation, ce qui permettra de réaliser des économies non négligeables.

IV - Point sur les coulées d'eaux boueuses

☞ Les dépenses engagées s'élèvent à présent à 17 018,76 €.

Rappelons que la Protection Civile du Bas-Rhin et son homologue allemand sont intervenus sur des propriétés privées. De ce fait, les conseillers, à l'unanimité, ont décidé, de refacturer ces frais de nettoyage aux propriétaires concernés.

☞ Monsieur Laurent KRIEGER soumet aux conseillers le plan d'assolement concerté prévisionnel pour 2019 réalisé par la Chambre d'Agriculture d'Alsace à la suite de la réunion du 28 août dernier en présence des agriculteurs qui exploitent les bassins versants. Sur la base des données récoltées (65% de la surface renseignée), les surfaces présentant des risques faibles de coulées de boue (parcelle de blé, colza, prairies, vergers et les parcelles travaillées en non labour) s'équilibrent avec les surfaces présentant un risque plus important (parcelle de maïs, tournesol).

☞ Monsieur Frédéric SCHOENHENTZ a fait le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue ce 31 août en présence de représentants du SDEA. Cette réunion avait pour but d'analyser la situation de notre ban communal et de lister les dispositifs qui seraient susceptibles d'être mis en place pour minimiser les coulées d'eaux boueuses notamment du côté Ouest de la commune. Une étude plus approfondie sera réalisée et soumise à la collectivité.

V- Etat d'avancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

M Laurent KRIEGER a soumis aux conseillers le plan de zonage actualisé comportant les emplacements réservés, et l'orientation d'aménagement communal a été validée.

VI - Litiges en cours

☞ à la mairie, il persiste des dysfonctionnements du ventilo-convecteur de la salle de réunion (SanErgest) et de la plateforme élévatrice (Ermhes). Les relances auprès de leur service de maintenance étant restées sans suite, nous allons faire intervenir la garantie décennale de ces sociétés.

☞ le propriétaire du bâtiment menaçant ruine n'ayant à ce jour rien mis en œuvre pour faire cesser le péril ordinaire, les élus (par 12 voix pour et 1 abstention) ont décidé de lancer une procédure de démolition devant les juridictions judiciaires.

Prochaine séance : Vendredi 19 octobre 2018 à 20h30

Le maire: Frédéric SCHOENHENTZ

Avis AVIS

Avis AVIS

Avis AVIS

Avis AVIS



Le maire et les conseillers rappellent que le **stationnement des véhicules en dehors des emplacements délimités est interdit dans la rue de Mittelhausen** et passible de verbalisation et cela concerne plus spécialement les véhicules qui sont régulièrement en infraction.

Les propriétaires se reconnaîtront !



Vendredi 28 septembre 2018 à 19h à la salle des fêtes de Gougenheim sera organisée une soirée dédiée à la catastrophe naturelle.

Pour une bonne organisation de cette soirée, merci de bien vouloir déposer en mairie le coupon réponse qui a été mis dernièrement dans votre boîte aux lettres.



La fibre optique à **GOUGENHEIM**

Les travaux de déploiement de la fibre optique se terminent à **GOUGENHEIM**.

Le réseau s'ouvre à la commercialisation au quatrième trimestre de l'année 2018. Chacun pourra désormais souscrire un abonnement pour bénéficier de débits Internet inégalés.

ROSACE, société en charge de ce réseau fibre optique, organise une réunion publique d'information à l'attention des habitants et des entreprises, pour présenter les modalités pratiques de raccordement de chaque foyer, les avantages de la fibre optique et les offres commerciales le :

***Mardi 09 Octobre 2018 à 19h00 à la salle des fêtes,
située au 13 rue de la forêt à Gougenheim***

Les Fournisseurs d'Accès Internet, qui proposent différentes formules d'abonnement au réseau, seront présents.

Retrouvez tous les renseignements pratiques relatifs à ROSACE – La fibre optique en Alsace sur le nouveau site Internet : www.rosace-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.